



Waremme, le 26 novembre 2014

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail NATURE EAU
du 6 novembre 2014

Présences :

- **Membres de la CLDR** : Pierre-Yves Lenoir
- **Villageois extérieurs à la CLDR** : Christian Decock, Laurence Dehon, Willy Dolhen, Marc Focroulle, David Gaule, Pierre Heine, Michel Onssels et Claude Renard
- **Personnes ressources** : François Hogge (MMER) et Edmée Lambert (Contrat Rivière)
- **Pour le Collège communal** : François Hubert du Fontbaré (Echevin)
- **Pour la FRW** : Vanessa Sublet et Géraldine Blavier (Agents de Développement)

Excusés :

- **Membres de la CLDR** : Gaëtan de Plaen, Frédéric Schmitz et Marc Van den Broeck

Ordre du jour :

- Etapes de l'ODR
 - Présentation des participants
 - Mission des Groupes de Travail
 - Travail en sous-groupes : propositions d'objectifs et définition de projets
 - Restitution
 - Suites des Groupes de Travail
-

Après un bref rappel des différentes étapes d'une Opération de Développement Rural réalisé par un Agent de Développement, il est demandé à chaque participant de se présenter.

1. Missions des Groupes de Travail

A partir du diagnostic participatif qui a permis d'identifier les enjeux de Braives pour les années à venir - enjeux que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a ensuite précisé lors de précédentes réunions - les Groupes de Travail ont pour mission de **définir des projets qui vont permettre de répondre à ces enjeux**. Le résultat final de ces réflexions sera inscrit dans une stratégie de développement pour le territoire, c'est-à-dire, la déclinaison des enjeux, en objectifs puis en projets.

Pour permettre aux participants de traduire les « bonnes intentions » en projets concrets, la distinction entre objectifs et projets est rappelée :

✓ **Objectif** : ambition, volonté que les acteurs veulent réaliser, atteindre (situation nouvelle, changement, renforcement...)

Exemple : *protéger les batraciens.*

✓ **Projet** : réalisation, action qui permettra d'atteindre les objectifs ; il se définit dans le temps, son coût et son impact sont estimables et mesurables.

Exemple : *L'aménagement d'une mare dans un espace naturel.*

2. Travail en sous-groupe : proposition d'objectifs et de projets

Les participants sont répartis en trois tables de travail, de la manière suivante :

Deux tables répondent à l'enjeu de « maintien de la biodiversité en qualité et en quantité par le maintien de biotopes variées, la sensibilisation et l'implication de tous les Braivois » ; et la troisième table réfléchit à la manière de mener « une politique et une gestion responsable pour les problématiques liées à l'eau ».

Chaque sous-groupe circule aux trois tables, pendant une vingtaine de minutes à chaque fois. A chaque table, une personne ressource est présente pour aider les participants à réfléchir à des projets pertinents et pour répondre aux éventuelles questions.

Dans un premier temps, les participants ont eu l'occasion de proposer des idées de projets sur des post-it. Ensuite pour chaque idée de projets choisie par le groupe, les participants devaient répondre à une série de questions : *Concrètement, comment réaliser le projet ? Où ? Pour qui ? Par qui ? Avec qui ?*

Au terme de ce temps de réflexion, chaque personne ressource a indiqué de manière synthétique les idées émises :

MAINTENIR UNE BIODIVERSITE EN QUANTITE ET EN QUALITE PAR LE MAINTIEN DE BIOTOPES VARIÉS, LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DE TOUS LES BRAIVOIS

Formation au potager, par une initiation au potager, par des villageois volontaires (à former ?), par l'organisation de rencontres entre villageois, par la création d'un réseau potager... Pour les jeunes ménages, les écoles et/ou en mélangeant les générations : « Pote-Agé »

Préserver la zone humide de la rue Vinave à Pitet, en contactant le propriétaire, en débouchant les canaux qui se trouvent sous le Ravel, en autorisant son accès, en trouvant des volontaires pour assainir l'espace, en ramenant de la lumière... Pour les riverains de Pitet, les randonneurs du RAVEl... Avec la Commune, le PCDN, l'asbl de Pierre et d'eau.

Organiser des ateliers cuisine sauvage (plantes, champignons...), en organisant des balades-cueillettes à partir du parcours du Saule, une ou deux fois/saison, puis cuisine et dégustation à la fin, en développant une vitrine de livres de cuisine sauvage (Nature & Progrès avec bibliothèque mobile), en faisant de la publicité auprès des écoles... Pour les familles, les écoles... Avec la MMER, la Franche Taverne, Nature et Progrès...

Organiser une journée du patrimoine naturelle à l'échelle du Parc Naturel et/ou de la commune, en invitant les propriétaires privés à ouvrir des coins naturels (bois, zones humides, berges de la Mehaigne, carrière de Moha...), en mettant à disposition les vélos à assistance électrique du GAL... Pour les familles... Grâce à la mise en place d'un groupe de travail spécifique qui réunirait les propriétaires, la Commune, le Parc Naturel, la Région Wallonne. S'inspirer de ce que fait Natagora « Réserves naturelles ouvertes ».

« **Maya l'abeille** », développer l'apiculture et sensibiliser les Braivois à l'importance des pollinisateurs, en organisant un parrainage de ruches avec un apiculteur « expérimenté », en organisant des animations de sensibilisation dans les écoles... Pour les écoles... Avec des apiculteurs de la Commune...

« **Protégeons les hirondelles** », en faisant un inventaire des lieux de nidification encore existant, en distribuant des nids artificiels, en organisant un parrainage des nids par des écoliers, en mettant en évidence les lieux propices à la nidification...

« **Vergers oubliés** », en replantant des vergers dans les anciennes prairies, en offrant la taille, en conservant les vergers existants, en replantant de nouveaux vergers, en valorisant la qualité des anciennes essences d'arbres fruitiers, en organisant la cueillette avec les enfants des écoles, en valorisant, transformant les fruits (jus, confitures...)... Lien avec une fiche-action du PCDN « plantations de fruitiers ».

« **Cimetières au naturel** », en laissant la possibilité d'installer une dalle ou du gazon dans les cimetières...

« **Jardins au naturel** », en créant un réseau de « jardiniers » pour partager des conseils d'aménagements, d'entretiens..., en créant une « charte de bonnes pratiques », en organisant un événement (deux fois/an) qui permettrait de visiter des jardins pendant la fête des plantes, en créant des liens entre ce réseau de jardins et la balade du saule, les balades avec les vélos à assistance électrique, en intégrant la visite des ruches et présentation des apiculteurs braivois...

« **Anciens chemins creux** », en ouvrant les sentiers et chemins creux au public (les faire connaître, baliser...), en retrouvant l'assiette du sentier rue Val de Mehaigne...

Acquisition des parcelles non-bâties présentant un intérêt paysager, en préservant la gestion par le Parc Naturel sur les parcelles que ce dernier gère actuellement, en transformant le reste des parcelles en « réserve communale » pour y développer une zone de quiétude ou une zone de détente liée à la découverte de la nature qui serait accessible au public...

Donner des accès aux bois privés de la Commune (une fois ou deux/an) pour aller cueillir des champignons ou lors de la journée « patrimoine naturelle ».

Récolter la fauche du fauchage des talus fleuris de manière à éviter le bouchage des avaloirs, en valorisant le produit de la fauche -> biométhanisation ?

« **Balade du saule** »

Curage des fossés à Pitet de part et d'autre du château

Poursuivre l'organisation de la journée de l'arbre

Multiplier les paniers à canettes en évitant que des poubelles y soient déposées

Ramasser les encombrants

Augmenter le principe du GAC

Limiter la chasse en bordure de Ravel

« Le journal du PCDN » « Week-end du PCDN »

Faire connaître l'inventaire des espèces présentes sur le territoire

Préserver la zone humide du Thiers des Broux

Développer une réserve ornithologique à côté du village du saule à Hosdent

Organiser des ateliers de conservation de légumes et de fabrication de confitures

Informers la population sur le rôle, l'intérêt et les menaces pour les zones humides

Renforcer et soutenir les actions pour les batraciens

Poursuivre la communication vers la population concernant les alternatives à l'utilisation de pesticides, herbicides...

<p>MENER UNE POLITIQUE ET UNE GESTION RESPONSABLE POUR LES PROBLEMATIQUES LIEES A L'EAU (INONDATIONS, RUISSELLEMENT, EGOUTS...)</p>
--

Retrouver un accès à la Mehaigne ouvert à tous, dans le but de sensibiliser les Braivois à l'importance de la pureté de l'eau, en recréant un accès facile à la rivière, en réalisant un inventaire des terrains communaux qui bordent la Mehaigne... Pour les jeunes, les familles... Par la Commune, le PCDN... Avec le Contrat Rivière, la MMER... Lien avec une fiche-action du PCDN « découvrir la Mehaigne de plus près ».

Informers le public sur l'état de la Mehaigne (les espèces de poissons présentes, les lieux où ces espèces se trouvent, les espèces qui se reproduisent dans la Mehaigne...) via le bulletin communal, via le site internet de la commune, via des panneaux d'informations le long de la rivière... Avec le contrat rivière, la MMER...

Projet CIPAN : développer les pièges à nitrates, en identifiant les agriculteurs qui participent ou ne participent pas déjà au projet, en sensibilisant ceux qui n'y participent pas... Pour les agriculteurs... Avec Nitrawal...

Lutter contre la Renouée du japon le long du RAVel à Pitet, entre le château et le long du Ravel. Dans la zone humide (ancienne aulnaie)... Par l'asbl de Pierre et d'eau... Avec la Commune, le Contrat rivière...

Lutter contre la pollution des eaux, en mettant en place un groupe de travail spécifique, en sensibilisant, en informant sur les bonnes pratiques, en proposant une prime communale

pour des stations d'épuration (individuelle et collective), en développant des stations d'épurations semi-collectives, en vérifiant que les systèmes d'épuration, d'égouttage, de filtre fonctionnent et/ou soient bien installés...

Régulariser ou mettre en conformité les moulins qui ne respectent pas les impositions et/ou la législation, en organisant une concertation entre les propriétaires et le gestionnaire (DGO 3), en mettant en place des échelles à poissons, en respectant les directives et impositions, en intégrant la gestion de lutte contre les inondations... Pour les propriétaires de moulins... Avec le Contrat rivière...

Inciter les particuliers à installer une citerne à eau de pluie pour collecter l'eau qui pourra être utilisée pour arroser le jardin, en créant un attrait grâce à une prime communale, en favorisant les citernes de 10.000 litres, en intégrant un volet sensibilisation à la problématique des inondations...

Projet « zéro phyto » pour veiller au respect de la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires... Pour les particuliers, les agriculteurs... Par la Commune...

Lutter contre les coulées de boues, en établissant un cadastre des lieux problématiques, en imposant aux agriculteurs de prendre en charge les frais de nettoyage des voiries (pour les lieux pointés par le cadastre) ou en effectuant des plantations de haies indigènes à ces endroits. La plantation des haies pourrait être financée dans le cadre de l'ODR. En plus de lutter contre les coulées de boues, ces haies participeront au maillage écologique du territoire.

Commentaires des participants :

- *En matière de gestion de la problématique liée à l'épuration des eaux, où en est le projet de station d'épuration prévue à Hosdent ? Cette dernière est primordiale si on souhaite améliorer la qualité de l'eau de la Meuse. Où peut-on obtenir des informations quant au planning des travaux, sa mise en service et le raccordement aux différents villages ?*

Edmée Lambert, coordinatrice principale du Contrat Rivière Meuse Aval et affluents, informe sur l'existence du plan d'assainissement du sous-bassin hydrographique (PASH) Meuse aval qui détermine les modes d'assainissement pour chaque habitation. Ce plan a été approuvé par la Région Wallonne et sa réalisation est entre les mains de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE). Cette dernière décide, en respect des prescriptions européennes, entre autre, des priorités en termes de réalisation de ce plan. Actuellement, les priorités sont données sur Liège et sur Amay.

- *Le rehaussement du niveau de la Meuse serait bénéfique pour maximiser la production d'électricité des moulins.*

Edmée Lambert rappelle que le fait d'augmenter le niveau de l'eau à un endroit donné aura des répercussions en amont et causerait notamment des problèmes d'inondations et de déstabilisation des berges.

- *La qualité de l'eau de la Meuse est mauvaise, il n'y a plus de poisson...*

Edmée Lambert affirme que la qualité de l'eau de la Meuse s'améliore. Pour preuve, 33 espèces différentes de poissons ont été recensées dans la rivière. Une vingtaine d'entre elles

se reproduisent dans la Mehaigne. De plus un projet d'aménagement de 4 frayères (= zones de reproductions pour poissons) devrait se réaliser début 2015 : dans la réserve naturelle de Latine à Hosdent, à Avennes à l'arrière de l'église et de la ruelle Mathias, à Moxhe (Hannut) près du pont de la Solive et à Ambresin (Wasseiges) dans les campagnes.

- *L'analyse de l'eau de mon puits révèle la présence d'Escherichia coli, une bactérie intestinale provenant des mammifères. Est-ce que la porcherie située à Avennes pourrait en être la cause ?*

Sans avoir de données de référence antérieure à sa construction, cela est impossible à déterminer. Cependant, Edmée Lambert identifierait plutôt l'origine de la présence d'E. coli à un problème de contamination par des eaux usées d'une habitation voisine. En effet, la porcherie est très éloignée de cette habitation (plus de 3km).

- *Que peut-on faire pour lutter contre la prolifération de la Renouée du Japon ?*

A l'heure actuelle, il n'existe pas de méthode réellement efficace. La pulvérisation ou le fauchage de la plante sont à proscrire car inefficaces et semblent par ailleurs avoir un effet inverse sur sa prolifération. Seule l'injection de glyphosate dans la tige (tige par tige) semble donner de bons résultats mais il n'y a pas encore suffisamment de recul sur cette technique. Il est possible que le rhizome de la plante entre en dormance et se réveille après 5 ou 6 ans. D'autre part, une législation spécifique au traitement par produits phytosanitaires des plantes invasives vient de paraître et doit encore être « analysée » au niveau de son application par les personnes ressources.

Note supplémentaire de Valérie Pinel, éco-conseillère : La Commune teste depuis 2 ans la technique par injection de glyphosate directement dans la tige des Renouées du Japon sur des populations le long du Ravel entre Braives et Hosdent, avec de bons résultats en termes de diminution de population.

3. Prochaines étapes

L'ensemble des idées émises lors de cette réunion, tant des objectifs que des projets, seront présentés aux membres de la CLDR qui poursuivra le travail d'analyse lors de futures réunions.

L'agenda des prochains GT est rappelé aux participants.

La réunion se termine vers 22h15 en remerciant les participants pour leur présence et leur participation.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Vanessa Sublet et Géraldine Blavier

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
contacter Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*